

CRECQ Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

« Un café sans déchet SVP »

Drummondville, le 13 février 2006 – Du 20 au 24 février 2006, les consommateurs de cafés à emporter qui présenteront leur tasse de voyage pour la faire remplir au café Morgane (coin Marchand et Brock), au Café du Parc (près du parc Woodyatt) ou au Café Délicio (Promenades Drummondville) seront grandement récompensés pour leur geste : ils obtiendront 1 \$ de rabais, ce qui équivaut à environ 75 % de rabais sur le prix d'un café régulier. Après le 24 février, les clients qui continueront d'utiliser leur tasse de voyage bénéficieront d'un rabais offert en permanence par ces marchands sur leur café « sans déchets ».

Les propriétaires de ces cafés, sensibilisés à la cause environnementale, souhaitent ainsi inciter leurs clients à utiliser une tasse de voyage pour leurs commandes de cafés à emporter. À Drummondville seulement, c'est plus de 5000 verres de carton ciré ou de styromousse (sur lesquels on ajoute généralement un couvercle de plastique) qui prennent le chemin du site d'enfouissement à chaque semaine. Manifestement, l'effort collectif d'éviter les verres jetables créera un impact majeur sur l'environnement.

L'utilisation d'une tasse de voyage offre donc plusieurs avantages : Pour l'environnement :

Moins de gaspillage de ressources et de pollution (La réduction à la source est l'action à privilégier en développement durable)

Pour les consommateurs de café à emporter :

- > Rabais instantané offert par plusieurs marchands
- > Le café reste chaud beaucoup plus longtemps
- > Le couvercle plus étanche limite les déversements accidentels.

Ce projet est une initiative du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) et sa mise en œuvre est rendue possible grâce à la collaboration de Recyc-Québec, de CJDM 92.1 et des marchands participants (Café Morgane, Café du Parc, Café Délicio).

Le CRECQ est un organisme de concertation qui a comme mandat de regrouper et représenter des groupes environnementaux ainsi que des organismes publics ou privés, des entreprises, des associations et des individus intéressés par la protection de l'environnement et par la promotion du développement durable dans la région Centre-du-Québec.

Créée en 1990, la Société québécoise de récupération et de recyclage (RECYC-QUÉBEC) est une société d'État qui a pour mission de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits, ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Recyc-Québec contribue donc à ce projet par le programme « Visons l'éducation à la Réduction à la source, au Réemploi et au Recyclage pour 2008 » (VERRR 2008).

- 30 -

Source :Isabelle Bonsant Directrice générale

Téléphone: (819) 475-1048, Télécopieur: (819) 475-5112, Courriel: info@crecq.qc.ca, Site Web: www.crecq.qc.ca